

Arrondissement et Canton
de Pontarlier

**MAIRIE
DE
SAINT-POINT-LAC
25160**

REUNION CONSEIL MUNICIPAL

Vendredi 27 mars 2015 à 20 h

Présents : tous sauf Mme Cindy VIONNET donnant procuration à M. BERGER Mickaël, M. Dimitri JOURDIN donnant procuration à M. VUILLARD Maurice.
M. Olivier ILLICETO

Approbation du compte rendu du conseil municipal de la séance précédente

I. Budget – Finances :

A l'unanimité, le conseil municipal vote le Compte Administratif 2014

Le Compte de Gestion 2014, rigoureusement identique au Compte administratif est approuvé à l'unanimité.

BUDGET PRINCIPAL	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES	123 476,11	340 948,50	464 424,61
DEPENSES	101 159,68	283 547,27	384 706,95
RESULTAT DE L'EXERCICE	22 316,43	57 401,23	79717,66

BUDGET CAMPING	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES	0	59 787,36	59 787,36
DEPENSES	0	56988,73	56988,73
RESULTAT DE L'EXERCICE	0	2 798,63	2 798.63

BUDGET EAU	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES	14 612,97	40 077,28	54 690,25
DEPENSES	2 739,72	48 426,45	51 166,17
RESULTAT DE L'EXERCICE	11 873,25	-8349,17	3524,08

II. Économie – Tourisme :

Camping-cars : Le nouveau règlement de l'aire de camping – cars est adopté à l'unanimité. Un onduleur sera installé sur la barrière

Camping : Le camping ouvrira ses portes le 1^{er} mai jusqu'au 30 septembre

Achat d'une machine à laver le linge.

Un aménagement est prévu autour du bâtiment pour améliorer l'accès

Le nouveau contrat du terminal de paiement (TPE) est validé

Les travaux de mise en éclairage sont prévus au terrain de boules.

Le projet de borne électro mobilité est abandonné (du fait des contraintes de gestion)

III. Patrimoine Urbanisme Travaux Voirie :

La parcelle A 421, après bornage devient A468 et A469. La parcelle A468 sera vendue à M. POINSARD Suite à la demande d'achat par Earl CANNELLE d'une partie de la parcelle 410. Le conseil donne son accord de principe et sollicite l'avis des domaines. Les frais de géomètre et de notaire restent à la charge de l'acquéreur.

Cadastre : l'enquête publique aura lieu du 22 mai au 22 juin aux horaires d'ouverture de la mairie. Réunion de clôture en septembre 2015 pour validation du nouveau plan.

La demande de reclassement des parcelles 389 et 243 en zone 2NA, présentée par M. VIONNET et VERNEREY, ne pourra être examinée que dans le cadre de la procédure de révision du POS en PLU, à échéance 2017.

Une rencontre avec l'architecte des bâtiments de France est prévue, quant aux dossiers en cours

Station de relevage : les travaux sont repoussés à l'automne.

Entretien du canal, la dalle qui recouvre ce canal s'effondre par endroit, l'avis d'ERNF a été demandé.

IV. Agriculture Bois Forêts

Consultation d'entreprises travaux forestiers des éléments complémentaires sont attendus

V. Education Culture Lien Social

Budget ADMR : forte hausse du budget ADMR .On constate une diminution du nombre d'enfants inscrits, ce qui engendre une augmentation de la participation des communes.

Le conseil s'interroge sur la pérennité du service, notamment pour la rentrée prochaine.

Aides voyages scolaires : une subvention de 30 € est allouée à 9 élèves de l'Ecole des 2 Lacs et 1 élève de l'école privée Ste Jeanne d'Antide.

VI. Gestion des déchets

La redevance Incitative sera présentée aux élus lors d'une réunion à Labergement Ste Marie.

Place des déchets verts : à l'unanimité, et conformément à l'article 84 du Règlement Sanitaire Départemental du Doubs et du code de la santé publique, et suite aux abus constatés (cartons, pots de fleurs et nuisances entraînées) le conseil décide d'interdire le dépôt de déchets verts sur l'emplacement rue de la Rançonnière

Un arrêté de fermeture sera affiché sur place et des panneaux installés.

Le conseil envisage le maintien de la place à feu, pour l'instant, à condition que les branchages déposés ne soient pas trop gros.

VII. Eau

Branchements isolés : la nouvelle demande de M. VERNEREY, sollicitant la prise en charge de la Maitrise d'ouvrage par la commune, pour l'adduction en eau potable de sa maison, est examinée. A l'unanimité, le conseil refuse la demande.

Une fuite sur le réseau, près de l'église a été réparée.

VIII. Question diverses

Une Convention avec le Centre de Gestion du Doubs est signée pour la nomination d'un ACFI

Demande d'un nouveau commerce ambulante : le conseil se prononce contre

Détecteurs de fumée à installer dans les logements communaux

Les questions et sujets à l'ordre du jour suivant sont reportés au prochain conseil municipal :

- journée sans voiture ; triathlon du Lac Saint point, compte rendu de la réunion du syndicat des Tareaux.

Le Maire,

Patrick LIEGEON.